

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :                    Rapport annuel 2021 du Transporteur en vertu de  
l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie**

---

Cher confrère,

Nous accusons réception de votre lettre du 31 mai dernier, nous transmettant les pièces HQT-2, document 1, HQT-2 document 2, HQT-3 Document 1, HQT-3 document 4, HQT-6 document 1 ainsi que la liste des pièces révisées, dans le cadre du rapport annuel 2021 du Transporteur.

Nous accusons également réception de la pièce HQT-6, document 1.1 déposée **sous pli confidentiel**. Ce document, ainsi reçu, sera traité conformément à la Politique visant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml